

Comité régional Opération Colibri



Planification année transitoire 2019-20

À la lumière du bilan de la planification stratégique 2016-19 et des résultats du volet 4 de l'évaluation de l'Opération Colibri, et dans le contexte de la fin du soutien financier d'Avenir d'enfants, l'instance de concertation régionale en petite enfance propose une planification «allégée» pour l'année de transition 2019-20.

Il a été convenu d'assurer le suivi de quelques-unes des actions entreprises dans la cadre de la planification précédente, en concordance avec les grands axes d'action, puis de structurer une réflexion pour dégager les formes que prendra la concertation régionale en petite enfance dans les prochaines années.

À noter qu'il reste un levier financier (volet Stratégie régionale) de 30K disponible pour soutenir une ou des actions du plan d'action du CROC.

PRÉPARER LA SUITE...
<ol style="list-style-type: none">1. Mettre en place un comité de travail ad-hoc pour revisiter le mode de fonctionnement du CROC et ses différentes composantes (composition, liaison local-régional, gouvernance, etc.).2. Collaborer à la stratégie de mobilisation, de diffusion et de mise à profit des résultats de l'EQDEM 2017 et de l'EQPEM 2017. Identifier un mécanisme afin que les activités locales nourrissent le palier régional dans le cadre de la planification à venir.
AXE 1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT
<ol style="list-style-type: none">1. Collaborer à la mise en œuvre du plan d'action du Comité régional sur l'éveil culturel des tout-petits.
AXE 2 : APPUYER LES APPROCHES QUI VISENT TOUS LES PARENTS TOUT EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES
<ol style="list-style-type: none">1. Présenter le résultat du portrait sur les programmes d'habiletés parentales et dégager une compréhension commune des forces et défis de la Montérégie. Identifier, si pertinent, une action régionale concertée.
AXE 3 : CONSOLIDER LE PARTENARIAT, LA COLLABORATION ET LA CONCERTATION
<ol style="list-style-type: none">1. Maintenir des liens de complémentarité avec l'ensemble des instances de concertation régionale (TIR-SHV, IRCM, GTM-ODL).2. Poursuivre les travaux du Groupe de travail régional sur la transition scolaire.
AXE 4 : FAVORISER L'ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DES TOUT-PETITS
<ol style="list-style-type: none">1. Partager les modifications de politiques publiques et mesures qui pourraient avoir un impact sur les familles de jeunes enfants et déterminer si une action devrait être faite (membres du CROC).
PLAN DE COMMUNICATION 2019-20
<ol style="list-style-type: none">1. Poursuivre la diffusion des Info-Colibri2. Promouvoir la Grande semaine des tout-petits.3. Mettre à jour le site Web Opération Colibri.